

Offemont

Réalités



De nouveaux éco-citoyens à Offemont...



L'aventure du passeport éco-citoyen se poursuit (voir p.14)...

printemps / été 2003





Ça s'est PASSÉ à OFFEMONT



- Lundi 28 avril 2003 : Destruction de la tour n° 9 rue Miellet à l'Arsot
- Dimanche 6 avril 2003 : Vide grenier de Pâques cour de l'école du Martinet
- Jeudi 8 mai : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 au nouveau monument
- Dimanche 25 mai 2003 : Fête du quartier de l'Arsot
- Vendredi 16 mai 2003 : Inauguration de la Miel
- Samedi 17 mai 2003 : Soirée spectacle à la Miel au profit des bénévoles
- Mardi 17 et
Mercredi 18 juin : Journées éco-citoyen réunissant 300 participants des 3 écoles d'Offemont
- Jeudi 19 juin : À la Miel, remise des diplômes éco-citoyen aux élèves de CM2
- Samedi 21 juin : 1^{ère} fête de la musique à la Miel





Le mot du maire



Comme je l'ai officiellement annoncé dès mars 2002, et comme j'en avais pris la décision dès 2001, je ne serai donc pas candidate aux prochaines élections cantonales. Il s'agit d'une décision longuement mûrie, qui n'a pas été prise à la légère, et qui, annoncée très en amont, devait permettre aux états-majors politiques de choisir très vite un ou une candidate.

Je cesserai d'être vice-présidente du Conseil général après l'avoir été pendant six années. Avant d'expliquer, au moins pour partie, les raisons de ce retrait, je tiens à vous présenter le bilan des actions que j'ai initiées, entreprises et pour certaines achevées.

Chaque vice-président est évidemment partie prenante dans toutes les décisions de l'assemblée départementale, dont certaines, comme l'allocation personnalisée d'autonomie, sont essentielles pour l'avenir de tous. Mais chacun a aussi une délégation particulière de compétences. J'ai été en charge, pendant les trois premières années, du développement économique. J'ai notamment assuré la présidence du syndicat de l'Aéroparc, ai eu à connaître des premières implantations et des problèmes d'équipement de la zone, qu'il s'agisse de l'alimentation en eau, de l'assainissement ou de la défense incendie. Cette compétence partagée avec le président du Conseil général m'a toujours semblé fondamentale dans la mesure où

une société "de plein emploi" est seule à même de réduire, dans des conditions décentes, le secteur social.

J'ai ensuite exercé la compétence Éducation. Je reprenais dans le même temps la compétence développement économique au sein de la Communauté d'agglomération belfortaine, où je me consacre spécialement aux zones d'activités communautaires (Parc d'activités des Hauts de Belfort, zone d'Andelnans, d'Offemont, etc.), à la création de la future zone de la gare T.G.V., et au projet d'extension de la zone d'activités économiques de Bessoncourt. Au Conseil général je m'occupe donc depuis trois ans des collèges. J'ai initié, avec le plein appui du président, un projet de rénovation de l'ensemble des collèges du Territoire de Belfort. Il s'agit d'un projet d'une haute ambition tant intellectuelle que financière, élaboré suite à une concertation suivie et étroite avec de multiples partenaires. Nous avons établi tous ensemble un référentiel, c'est-à-dire un modèle idéal, et à partir de ce document chaque établissement va préparer son propre projet. La réalisation de l'ensemble des travaux et des équipements (notamment dans le domaine des T.I.C.E. - informatique) qui va mettre les collèges du territoire aux avant-postes des établissements les plus évolués de France va s'étaler sur six années environ. Le vote du premier budget consacré à l'opération rénovation-collèges devrait intervenir dès février 2004.

Parallèlement j'ai initié le projet du cartable électronique pour

enfants malades : il s'agit d'un ordinateur portable avec connexion internet et camera permettant à chaque enfant momentanément obligé d'interrompre ses études pour recevoir des soins lourds, de rester en permanence connecté avec ses professeurs, ses camarades et l'administration de son établissement. Un projet qui me tenait profondément à cœur depuis que, il y a des dizaines d'années, j'avais été amenée à connaître de l'intérieur, les services d'enfants malades. J'ai reçu là encore le plein appui du président.

Ma tâche a été facilitée par les équipes du Conseil général, formidablement compétentes et d'un dévouement que je salue avec respect, avec une pensée particulière pour Michel, Dominique et Evelyne.

J'ai entrepris, toujours dans le domaine de l'Éducation, une dernière action dont il est prématuré de parler car elle n'est pas aboutie. J'espère la mener à bien avant mon départ en mars 2004.

J'ai le sentiment d'avoir bien travaillé mais, davantage encore, le sentiment qu'il reste beaucoup à faire. J'espère que mon successeur, homme ou femme, partagera mes convictions politiques et aura à cœur de faire avancer les choses dans le sens du mieux être social qui m'est si cher.

J'ai aussi, et ce n'est pas pour moi la moindre chose, tissé des liens solides, amicaux avec, au-delà des habitants d'Offemont, des habitants du canton. La fin de ce mandat n'y changera rien, nous nous reverrons.



Destruction 9 RUE MIELLET: une nouvelle ^{se} page tourne



Il y a un peu plus d'un an, la tour du 26 rue Miellel disparaissait, volonté commune de la ville d'Offemont et de l'Office H.L.M. et première étape d'un vaste programme de restructuration du quartier de l'Arsoit. Ce 28 avril 2003 le 9 rue Miellel, immeuble de 42 logements, s'effondre dans un nuage de poussière qui, l'espace d'un instant, va envelopper officiels et curieux comme pour les associer à tourner cette nouvelle

page du paysage urbain de notre ville. D'autres destructions interviendront, des rues et des nouveaux bâtiments seront créés dans les années qui viennent. Beaucoup d'espoirs sont désormais fondés sur le futur visage de l'ARSOIT. Celui-ci prendra forme en 2004 avec le démarrage de l'important chantier d'aménagement et reconstruction inscrit dans le Grand Projet de Ville signé en 2001.





Bilan des TRAVAUX 1^{er} semestre 2003

Travaux 1^{er} semestre 2003

Comme à l'accoutumée, nous souhaitons faire le bilan des réalisations majeures assurées par les ateliers municipaux ou par les sociétés retenues par la mairie.

Pour le premier semestre de cette année 2003, il faut noter :

- **URBANISME**

Extension de la zone urbaine du Clos des Chevreuils : la viabilisation des parcelles permettant l'im-

plantation de 6 nouvelles habitations sera achevée fin septembre.

- **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Réalisation de l'organigramme de clés pour l'école du Martinet : n'ayant pu être réalisé comme prévu en 2002, cet équipement était attendu pour rendre plus aisé l'accès aux nombreuses salles de l'école du Martinet.

Pose d'un sol amortissant sur les deux aires de jeux de l'école maternelle du centre.

- **ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**

Destruction de l'abribus situé à l'entrée de l'école du Martinet : devenu disgracieux et inutilisé, il concentrait affi-

chage sauvage et pollution.

Déplacement de la croix des Soiras : initialement localisée rue des Soiras où elle était peu mise en valeur elle a rejoint une première croix déplacée l'année passée à la hauteur de l'entrée du cimetière.

Suite au succès rencontré par celle qui a été installée l'an passé, mise en place d'une deuxième table de ping-pong aux "Casernes".

Des bancs ont été mis en place dans les lieux suivants :

- 2 à proximité des vestiaires du stade,



- 1 au niveau de la plateforme de jeu de boules, rue de l'Étang,

- 2 aux "Casernes" dont un au niveau de la plateforme de jeux et l'autre à proximité des jeux pour enfants.

- **ESPACES VERTS**

Embellissement des espaces extérieurs de la salle polyvalente de l'Arsoit : l'aire de bricolage - lavage auto étant



devenue vétuste, son démontage a laissé place à une aire engazonnée. Une première partie boisée bordant la rue des Commandos d'Afrique a été nettoyée et les abords du quartier offrent désormais un coup d'œil beaucoup plus agréable. Cet embellissement sera pour-



suivi sur toute la longueur de la partie boisée.

Réaménagement de l'espace fleuri bordant l'école du Martinet : pose de bordures préservant le massif et empêchant le stationnement et les dégradations dues aux roues de voitures.



- **AMÉNAGEMENT DE LA MIEL**

Une nouvelle structure de jeu à la Miel : bien située et complétant l'aménagement particulièrement soigné des extérieurs de la Miel, cette structure moderne et colorée est à la disposition des enfants depuis la fin du mois de juillet.





2^e semestre

PROJETS

de réalisations

De nombreux chantiers seront menés au cours du deuxième semestre. Les plus importants d'entre eux se poursuivront en 2004.

URBANISME

- Désenclavement du quartier Arsot : démolition de 6 appartements de l'immeuble situé 36 rue Mielle.
- > **Fin octobre 2003.**
- Début des travaux de réalisation de la liaison Ganghofer rue Mielle.
- > **1^{er} trimestre 2004.**

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Ravalement des façades de l'église : les travaux ont dû être reportés au printemps 2004 en raison d'un appel d'offre qui s'est révélé infructueux.
- > **2^e trimestre 2004.**
- Mise en place d'étagères de rangement dans les vestiaires du stade.
- > **Fin d'année 2003.**

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- Poursuite du programme de ravalement des façades avec extensions aux rues des Cerisiers, des Maquisards, des Eygras.
- > **Fin novembre 2003.**
- Mise en lumière de la 2^e croix mise en place sur l'espace vert jouxtant le cimetière.

- > **Fin novembre.**
- Extension du réseau d'eaux pluviales rue du Chêne.
- > **Fin octobre 2003.**
- Amélioration de la sécurité rue sous la Miotte : mise en place d'espaces arborés pour inciter les véhicules à réduire leur vitesse.
- > **Fin novembre 2003.**
- Réaménagement de l'espace de la mairie : après une négociation longue et difficile, la commune qui est devenue propriétaire de la propriété Hann pourra engager un important programme de réaménagement de l'espace de la mairie. Les travaux de préparation vont pouvoir commencer.
- > **Fin décembre 2003.**

ESPACES VERTS

- Création d'un espace gazon à l'emplacement laissé libre suite au démontage de la halte-garderie. Le démontage sera assuré par les services du Conseil général.
- > **2003.**

AMÉNAGEMENT DE LA MIEL

- Installation d'un limiteur de bruit à la Miel : ce dispositif

contraindra les utilisateurs à faire un usage raisonnable du matériel de sonorisation.

- > **Fin 2003.**
- Poursuite et fin de l'équipement de la Miel en mobilier divers.
- > **Fin 2003.**

SIGNALISATION VERTICALE, MOBILIER URBAIN

- Mise en place au carrefour du Martinet de feux tricolores de nouvelle génération et répondant aux normes européennes.
- > **4^e trimestre 2003.**

INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

- Achat d'un camion "multi-bennes" : grâce à ses bennes amovibles apportant une meilleure polyvalence et une grande disponibilité, ce nouvel engin améliorera l'efficacité des transports de matériaux multiples assurés par les ateliers municipaux.
- > **Fin 2003.**



Inciation au RAVALEMENT de façades (suite)

de nouvelles rues concernées par les subventions

Lors du conseil municipal du 20/12/2002, le périmètre des immeubles concernés a été élargi aux rues suivantes :

Rue des Cerisiers
Rue des Maquisards
Rue des Eygras



Rappel des modalités de versement de la subvention :
La commune verse la subvention de 5,35 € le m² :

- 1) après la réception définitive des travaux de coloration prononcée par la mairie.
- 2) sur présentation de la facture acquittée.

Vous pouvez prendre connaissance du règlement détaillé de cette mesure en vous reportant à *Offemont Réalités* de printemps 2002 ou en en contactant la mairie.

impasse de la SITELLE :

une nouvelle VOIE pour OFFEMONT

La récente réalisation de la zone artisanale du Ballon a donné lieu à la création de voies nouvelles. L'impasse qui dessert la société Citele n'avait pas été dénommée. C'est désormais chose faite puisque le conseil municipal du 20 mars 2003 a adopté, par la délibération 03-16, le nom d'Impasse de la Sittelle. À noter que la sittelle est « un passereau des forêts d'Europe occidentale et d'Afrique du nord qui grimpe avec agilité sur les troncs » (*Le petit Larousse 2003*).



*Zinc et galva,
chêneaux, bassines
et lessiveuses souvenir
des lessives de nos
grands mères...
Les fleurs des champs
ont fini par envahir
la quincaillerie !*

*Pour Pâques,
une poule et
ses poussins
turbulents
dans la cour
de la ferme.*



Les Ronds-Points



Ronds-Points points d'Offemont

*Gondoles,
masques,
réverbères :
carnaval de Venise
ou rond-point
d'Offemont ?
Beaucoup d'heures
de patience aux
"ronds-pointeurs"
pour confectionner
pour coudre, coller.
Reconnaissez-vous
les doubles rideaux,
les perles peintes
du siège auto ?*

*Les abeilles,
la ruche...
annoncent le
printemps et
l'inauguration de la...
Miel !*





La MIEL : Aire de Jeux

L'installation de jeux de plein air se poursuit avec la mise en place à proximité de la Miel d'une nouvelle structure de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans. Cette plate-forme ludique est implantée à proximité des actuels équipements de sports et de loisirs de la rue des Eygras, tout près de la sortie de l'espace enfance de la Miel et du départ du parcours de promenade menant à la rose-lière. Ceci est un atout important pour ce nouveau lieu de loisirs très attrayant bien entendu pour les plus jeunes, mais également pour les parents qui auront plaisir à s'y arrêter avec leurs enfants.

Cet aménagement comprendra, pour les plus petits, des jeux tracés au sol et pour leurs aînés, des voies d'escalade et des parcours techniques qui raviront les plus téméraires, tout ceci bien entendu sous le contrôle attentif de leurs parents. Destinée aux plus grands, une table de ping-pong complète ces équipements. Pour que ces structures ludiques soient cohérentes avec l'architecture moderne de la Miel, leur conception a été soigneusement étudiée tant en ce qui concerne le choix des matériaux utilisés qu'en ce qui concerne le choix des couleurs.



Cette 1^{re} tranche de travaux qui sera complétée rapidement par d'autres réalisations représente un investissement financier de 137 420 €, financé à hauteur d'environ 55 000 € (soit 40%) par le Feder (Fonds Européen pour le Développement Régional) et 27 500 € (soit 20%) par le Conseil général du Territoire de Belfort, prouvant ainsi l'intérêt qu'on lui prête tant au niveau du Département que de la Région (l'attribution des fonds Feder se fait en effet à l'échelle régionale).

C.L.S.H. Mode d'emploi

Le C.L.S.H.

Le centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) de la Miel :

Le centre de loisirs de la Miel est, comme tout autre centre de loisirs, une entité éducative destinée à accueillir de manière habituelle et collective des mineurs afin de leur proposer des activités de loisirs. À ce titre, il est habilité par le ministère de l'Éducation nationale. Toute l'équipe d'animation établit chaque année un projet pédagogique. Celui-ci détermine exactement les modalités



d'accueil et de vie des enfants dans le centre et l'organisation des activités. Ce projet est à la disposition des usagers et futurs usagers qui peuvent l'obtenir sur simple demande. L'enca-drement est le fait d'animateurs placés sous l'autorité du responsable du C.L.S.H., Aymeric Chevillat.



ACTIVITÉS

L'équipe d'animation du C.L.S.H. de la Miel propose lors de ses différents moments d'accueils des activités nombreuses et variées, élaborées sous forme de projets.

Nous vous présentons l'organisation qui sera mise en place dès la rentrée scolaire de septembre 2003 :

MERCREDI MATIN

- Atelier « Images du Monde ». Images du Monde est un projet pluridisciplinaire qui mélangera l'écriture (calligraphie),



l'illustration (apprentissage d'une technique de graphisme), le multimédia (utilisation des nouvelles techniques d'informations et de communication) dont la finalité est la réalisation d'un livre d'art...

• **Atelier « éveil gymnique ».** L'éveil « gym », activité d'initiation à la gymnastique pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, sera encadré par un professionnel diplômé ayant les compétences requises pour animer cet atelier dans de très bonnes conditions.

MERCREDI APRÈS-MIDI

Le C.L.S.H. proposera l'activité • « cooking at the Miel » qui se déroulera les mercredis après-midi. Une intervenante encadrera cette activité « cuisine » destinée à apprendre et à faire découvrir aux enfants, de façon ludique, la langue anglaise.



LE C.L.S.H. PÉRISCOLAIRE

Il s'agit de l'accueil des enfants avant et après l'école :

- de 7 h30 à 8 h30,
- de 11 h30 à 13 h30 et
- de 16 h30 à 18 h30.

Des activités à thème seront proposées pour la durée d'un trimestre. Un projet concer-

nant l'environnement sera mis en place. Cette action vise à sensibiliser les enfants au respect de leur cour d'école, dans un premier temps, puis de tout autre lieu par la suite. Une signalétique autour de la propreté sera mise en place de manière très ludique.

D'autres projets, comme la découverte des musiques du monde, permettront aux enfants de s'ouvrir à d'autres cultures au travers de la fabrication d'instruments de musique et d'activités à thème. Un projet « silhouettes » permettra aux enfants de se représenter grandeur nature. Ces silhouettes qui seront construites en bois feront l'objet d'une exposition.

LES VACANCES À LA MIEL

Nous proposons pour chaque période de vacances scolaires un programme journalier et détaillé d'activités qui sera disponible dans les écoles, à la mairie, ou à la Miel.



Les activités proposées s'intéresseront aux milieux culturels, sportifs... Devant leur succès, des stages déjà mis en œuvre tels que : escalade, cirque, dessin,

théâtre seront très sûrement à nouveau proposés aux enfants dans la mesure où le nombre de participants sera suffisant.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire accueille tous les midis les enfants scolarisés à l'école du Centre et à celle du Martinet. Les repas, fournis par la société de restauration Medirest, sont servis aux enfants dans une salle de la Miel qui leur est spécialement réservée.

Le principe de fonctionnement est très simple : les enfants rassemblés à l'école en fin de matinée, rejoignent la Miel encadrés par leurs animateurs. Ils s'y rendent à pied ou en minibus depuis l'école du Martinet. Après leur repas et une période de détente, ils sont ensuite reconduits à l'école en tout début d'après-midi. Il est bon de noter que les mercredis ainsi qu'aux périodes de vacances, les enfants peuvent être inscrits soit pour une demi-journée, soit pour la journée complète avec ou sans repas. Un prochain *Offemont Réalités* vous permettra de faire plus ample connaissance avec toute l'équipe d'animation et l'ensemble du personnel de la Miel.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser directement à : Aymeric Chevillat

aymeric.chevillat@mairie-offemont.fr



C.L.S.H. de la Miel
rue des Eygras
90300 OFFEMONT
Tél : 03 84 90 30 35

restauration SCOLAIRE : les dessous de l'assiette

Le coût de la restauration scolaire

Nous n'avions pas attendu 1995 pour faire le choix de la parité hommes/femmes au sein du conseil municipal. Les répercussions de ce choix politique ont été immédiates. Une politique vigoureuse en faveur des enfants et donc des écoles a été initiée par la commune. Le secteur périscolaire a fait l'objet, lui aussi, de toutes les attentions des élus : études surveillées, garderie hors temps scolaire, et depuis peu, restauration scolaire et ouverture d'un C.L.S.H. pendant les vacances.

Le coût de ce que l'on appelle improprement la restauration scolaire - il s'agit en fait du coût du repas, de celui du personnel et des équipements, est de 9€ par enfant. Le conseil municipal a choisi de ne faire régler qu'une somme de 7€ pour les familles les plus aisées et d'instaurer des tarifs dégressifs pour les familles dont les revenus sont les plus faibles. Il s'agissait en fait de décider qui, de l'usager du service ou du contribuable de la commune, supporterait le coût de ce nouveau service. Car si l'usager ne paie pas la totalité du prix, c'est le contribuable qui acquitte la différence. La commune a en effet comme seule ressource l'argent du contribuable. Peut-on prétendre que le contribuable doit apporter

une aide conséquente aux familles les plus favorisées ? La réponse du conseil municipal a été négative à l'unanimité - opposition et majorité confondues, sous réserve de la prise en charge systématique de 2€ par enfant, compte tenu du caractère social du service.

Car il faut le dire et le répéter : il n'appartient pas aux plus modestes de la commune de financer les services utilisés par les plus aisés. La redistribution des richesses doit toujours obéir à des critères de justice et d'efficacité. Et il ne faut pas oublier qu'à terme on aura besoin de l'argent du contribuable pour construire et faire fonctionner un gymnase qui s'adressera non seulement aux enfants jusqu'à 12 ans mais aussi aux adolescents et aux adultes.

L'article suivant extrait de la Lettre du cadre territorial fait remarquablement le point sur cette question :

Dans le cadre de l'évaluation des coûts des prestations de service public, la restauration scolaire est un domaine dont l'impact sur les finances communales s'avère important. Selon l'approche et le mode de calcul, on peut déterminer le coût réel



d'un repas de 10 à 22€, ce qui peut laisser perplexe.

La restauration scolaire est un secteur sensible de l'action publique. Bien que non obligatoire, elle s'est considérablement développée et s'accroît encore. Ainsi, 50% des 12 millions d'enfants scolarisés déjeunent à la cantine, générant une activité économique très importante. Chacun des enfants demi-pensionnaires prendra en moyenne 2000 repas à la cantine durant sa scolarité.

Aller plus loin dans l'analyse des coûts

D'après de nombreux chefs de restauration scolaire, si l'on intègre en détail tout ce qui concourt au coût d'un repas, celui-ci est très vite proche de 10€, une somme qui se compose de :

- 65 % de frais de personnel,
- 25 % de denrées,
- 4 % de fluides,
- 3 % d'entretien,
- 2 % pour les bâtiments.

Ces pourcentages, obtenus lorsque la restauration est en régie, se retrouvent globale-



ment dans les autres modes de gestion.

Face à cette réalité, la mise en place d'une commission de restauration scolaire semble être une excellente formule, préconisée d'ailleurs par le Conseil national de L'alimentation. L'objectif de cette commission est avant tout de permettre une association de tous les partenaires concernés. Il est suggéré notamment d'y présenter les aspects relatifs aux coûts de revient des repas, en fonction des coûts de fonctionnement et des dépenses d'investissement. L'information est d'autant plus nécessaire que 40 % des parents considèrent que le prix d'achat des denrées alimentaires représente 30 à 50 % du coût d'un repas et 30 % l'estiment entre 15 et 30 %.

Longtemps, les critères des marchés d'achat de denrées, ou de fourniture de repas se sont limités à celui du moins-disant. Cette approche est largement dépassée ; il est maintenant admis et pratiqué que des clauses de qualité, de fournitures locales, de garanties diverses (sans OGM par exemple) soient également des éléments du choix.

Des villes se sont engagées dans la mise en place d'une politique d'achat tournée vers les producteurs locaux ou de

produits labellisés. Dans l'affaire dite de la "vache folle", le coût à l'assiette s'est par exemple trouvé accru par la réorganisation des achats de viande bovine.

Beaucoup de PARENTS pensent que 50 % du prix du repas est COMPOSÉ des denrées alimentaires.

Montée en puissance des « prestations annexes » : une influence colossale.

La surveillance

La surveillance des heures de repas mérite également d'être intégrée. Répartie entre la surveillance du repas et celle de la cour ou d'un dortoir, la charge peut être exercée par le personnel municipal ou le personnel enseignant. On constate une relative désaffection des enseignants vis-à-vis des tâches de surveillance. Cette formule procure pourtant l'avantage non négligeable de la souplesse. Dès l'instant où il faut passer par du personnel fonction publique ou assimilé, la souplesse est moins importante, et les coûts peuvent donc s'accroître. D'ailleurs, les villes qui ont souhaité recourir à des organismes extérieurs pour la surveillance (Crous par exemple) ont parfois connu des déconvenues importantes.

L'animation

Une approche plus globale du « temps du midi »

Comment passer d'une démarche de service de repas à une démarche plus globale de l'accueil ? Le temps de surveillance de la seule cantine, assuré par le personnel de service communal assisté des enseignants, est en effet dépassé. Il s'avère aujourd'hui que la mise en place du « temps du midi » répond à un souci éducatif permettant aux enfants d'occuper le temps méridien par diverses activités - sportives, artistiques, informatique -. Le coût de ces prestations est variable.

L'accueil individualisé : un coût croissant, un prix pour la sécurité de l'enfant

Un facteur de coûts non négligeable est celui de l'accueil des enfants nécessitant un programme d'accueil individualisé. Environ 7% des enfants souffriraient de risques allergiques et tous les parents ne déclarent pas ces risques parce qu'ils n'ont pas de mode de prise en charge conciliable avec leur activité professionnelle. Les récentes circulaires publiées par le ministère de l'Éducation nationale incitent les écoles à observer l'égalité dans l'accueil des enfants. Ces programmes d'accueil individualisé engendrent essentiellement des frais de personnel supplémentaires et une attention croissante.



La saga du PASSEPORT éco-CITOYEN

Passport éco-citoyen

C'est à partir d'une idée développée en 2002 par J.-C. Foucher, directeur du centre de loisirs "La Clé d'Offemont", lors d'une opération "quartier propre", qu'est née l'initiative d'un projet sur le thème du comportement écologique et citoyen. Dans le précédent numéro d'*Offemont Réalités*, nous vous avons relaté le début de l'histoire du "passport éco-citoyen" qui, au travers d'une démarche initiée en 2002, constitue une action clé en matière de politique éducative. Nous vous proposons de vous faire part de la suite de cette véritable "saga" qui présente le triple avantage de réunir les enfants des trois écoles de notre commune, de tirer le meilleur profit des diverses structures et d'impliquer de multiples partenaires dans une action éducative pour l'environnement et le comportement dans la vie quotidienne.

Dès l'année passée, visites et ateliers à thèmes ont réuni les écoliers. Les informations recueillies devaient permettre de répondre au questionnaire pédagogique élaboré grâce aux moyens mis à disposition par la municipalité. Le "passport éco-citoyen" était né et distribué à tous les écoliers dès juin 2002.

Cette année, grâce à une collaboration très étroite entre la Clé et trois écoles (J. Macé,

Martinet et Centre) cette fabuleuse histoire a pu se poursuivre sous la houlette de Brigitte Chevillat, adjointe à l'éducation. De multiples projets permettant de sensibiliser, tout au long de l'année, petits et grands au grand défi de la préservation de l'environnement, ont été développés dans les classes participantes : affiches sur le tri sélectif, fabrication de poubelles, dessins sur notre comportement face à la nature, découverte d'empreintes d'animaux à Rougegoutte, plantations de fleurs autour de l'école, fabrication de papier, etc.

Après une année scolaire d'éco-citoyenneté studieuse et active, les 2 journées des 17 et 18 juin ont permis aux élèves participant de présenter et découvrir le résultat de leurs travaux mutuels.



Organisée sous la forme originale d'un jeu "de l'oie", fil conducteur d'un parcours de découverte, cette manifestation a conquis les enfants : elle clôturait brillamment leurs travaux mais évidemment pas leur rôle d'acteur éco-citoyen au quotidien.

L'organisation de ces 2 journées a été un modèle de collaboration entre les différents acteurs :



les écoles qui ont été au cœur de l'organisation, le Sertrid ayant prêté une exposition sur le recyclage, l'O. N. F. qui a fourni un jeu sur la forêt, la Clé qui a organisé un jeu sur le thème du cycle de l'eau et de sa pollution, l'équipe "Jeunes" d'Offemont qui a fabriqué un atelier sur la chaîne alimentaire, la S.P.A., mais aussi de nombreux lycéens bénévoles qui ont remarquablement encadré tout ce petit monde.

Un "passport éco-citoyen" flamboyant neuf a été élaboré grâce à des financements obtenus par la mairie auprès de différents partenaires : État (dans le cadre du Grand Projet de Ville), Conseil général, C.A.F., Jeunesse et Sport. Ce véritable guide ludique sera complété par les lecteurs tout au long de leur scolarité du CE1 au CM2. Il permettra d'acquérir les savoirs essentiels sur la citoyenneté et l'environnement, l'eau, l'air, les animaux, le recyclage des déchets.

Enfin, clôturant ce parcours, des brevets "diplôme de l'éco-citoyen" ont été remis





aux élèves de CM2 le 19 juin par Brigitte Chevillat. Ils symbolisent la sensibilité et la capacité des jeunes éco-citoyens aux actions de préservation de l'environnement. En présence du maire, Françoise Bouvier, lors d'une cérémonie chaleureuse associant les représentants des organisations partenaires, les récipien-

naires ont fait preuve de grande attention au discours prononcé par l'adjointe à l'éducation qui n'a pas manqué de leur délivrer deux messages essentiels :

- on pourrait faire bien des choses avec l'argent consacré aux travaux de nettoyage et entretien de la commune,
- l'aventure de l'éco-citoyen ne

s'arrête pas là mais doit se poursuivre pour chacun d'entre nous au quotidien afin que la nature soit vivable et saine. Nous tenons à associer tous nos partenaires à ce succès et nous les remercions pour leur contribution déterminante à la remarquable réussite de cette action.

Réponses SUR L'EAU

Avez vous bien répondu au questionnaire éco-citoyen qui figurait dans le précédent N° ? Voici les bonnes réponses :

1. Observez ce qui se passe lorsque vous mettez ces différents objets dans une bassine d'eau.

Est-ce que les objets flottent ?

- | | VRAI | FAUX |
|------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| - un bouchon | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - une bille | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - un morceau de papier | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

2. Vous avez trois verres d'eau. Dans le premier, vous versez une cuillère d'huile, dans le second une cuillère de vinaigre, dans le troisième du sirop.

- | | VRAI | FAUX |
|---------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| - l'huile se mélange-t-elle à l'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

- | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| - le vinaigre se mélange-t-il à l'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - le sirop se mélange-t-il à l'eau ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

3. L'eau est-elle une ressource pour vivre ?

- | VRAI | FAUX |
|-------------------------------------|--------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

4. L'eau est-elle une énergie renouvelable ?

- | VRAI | FAUX |
|--------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

5. L'eau peut-elle être solide ou liquide ?

- | VRAI | FAUX |
|-------------------------------------|--------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade ?

- | VRAI | FAUX |
|-------------------------------------|--------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

7. L'eau non potable peut-elle être bue ?

- | VRAI | FAUX |
|--------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

8. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on prend une douche ?

- | | |
|--------------|-------------------------------------|
| - 20 litres | <input type="checkbox"/> |
| - 60 litres | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - 100 litres | <input type="checkbox"/> |

9. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on prend un bain ?

- | | |
|--------------|-------------------------------------|
| - 100 litres | <input type="checkbox"/> |
| - 180 litres | <input type="checkbox"/> |
| - 300 litres | <input checked="" type="checkbox"/> |

10. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ?

- | | |
|-------------|-------------------------------------|
| - 10 litres | <input type="checkbox"/> |
| - 30 litres | <input type="checkbox"/> |
| - 50 litres | <input checked="" type="checkbox"/> |

11. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on lave sa voiture au tuyau d'arrosage ?

- | | |
|--------------|-------------------------------------|
| - 100 litres | <input type="checkbox"/> |
| - 200 litres | <input type="checkbox"/> |
| - 300 litres | <input checked="" type="checkbox"/> |



CLUB communal des AÎNÉS : le plein d'activités

Depuis le 6 mars 2003, un nouveau club a vu le jour à Offemont : Le Club Communal des Aînés.

Il est ouvert à toutes les personnes de 60 ans et plus, habitant Offemont.

Des rencontres sont organisées tous les jeudis après-midi de 14 heures à 17 heures à la Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs (Miel).

Par ailleurs, dès ce printemps, les aînés ont déjà pu profiter de plusieurs animations et sorties mises en place par la municipalité.

• Un après-midi musical a eu lieu le 24 avril 2003. Il était animé par Jean-Luc Nougaret ("Les amis de Georges" à Chèvremont). Une trentaine de personnes ont pu reprendre en chœur des refrains de Georges Brassens, Charles Trenet et autres grands noms de la chanson française.

• Une première sortie, le 22 mai 2003, a conduit nos aînés à Gy et à Charcenne : découverte des orchidées des Monts Gy le matin, visite du château l'après-midi et dégustation de vin au domaine Guillaume en fin d'après-midi. Vingt-cinq personnes ont participé à cette agréable journée.

• Le 18 juin 2003, un repas dansant a été organisé à Charquemont avec en prélude la visite d'une fonderie de cloches et d'une fabrique d'horloges comtoises. Une vingtaine de personnes ont profité de cette superbe "virée" dans le Haut-Doubs.



Il est bon de noter que c'est le mini bus communal qui a été mis à contribution pour assurer le transport des "gais lurons" lors de leurs escapades. Bonne ambiance et bonne humeur sont toujours au rendez-vous. Un nouveau programme d'animation hebdomadaire et de sorties mensuelles est en cours d'élaboration pour le 2^e semestre de l'année 2003.

Vous pouvez déjà noter :

- 18 septembre : redémarrage du club avec présentation de la programmation à la Miel.
- 9 octobre : Sortie (à définir).
- 20 novembre : à la Miel Thé dansant.
- 13 décembre : Marché de Noël à Colmar, en famille.

Chaque jeudi, à partir de 14 h à la Miel, les animations suivantes vous seront proposées : échecs, tarot - belotte, scrabble, bridge, bricolage...

Si vous n'êtes pas encore des leurs, venez les rejoindre, vous êtes tous les bienvenus !

LE REPAS DES AÎNÉS
aura lieu le
SAMEDI 18 OCTOBRE 2003
à la MIEL à 12h00

Une invitation (pour les personnes âgées de 70 ans et plus) vous parviendra prochainement.



Pari GAGNÉ pour la MIEL



Un prix grand public de l'architecture a été créé en 2003 par le Ministère de la Culture. La commune d'Offemont a été classée première en Franche-Comté pour la réalisation de la Miel et a concouru au niveau national où son projet a été très fortement soutenu par la Présidente du Jury, Nathalie Baye. Françoise Bouvier, Michel Schroll et Laurent Mougel, particulièrement impliqués dans la finalisation de ce projet sont allés à Besançon recevoir ce prix des mains du directeur de la DRAC (Direction Régionale des affaires culturelles), monsieur Chatauret. La fréquentation de la Miel a connu, en 2003, une ascension fulgurante, et il est presque

certain que nous équilibrerons dès la fin de l'année le compte fluide par les locations de l'année. L'architecture du bâtiment, la convivialité des espaces extérieurs et la beauté des aménagements intérieurs font l'unanimité. Cette année, la commune d'Offemont accueillera pour la première fois l'assemblée des maires du Territoire de Belfort. Les élus avaient exprimé à l'architecte plusieurs souhaits : une architecture résolument moderne et dépouillée, un intérieur chaleureux et accueillant, une ouverture sur un beau paysage franc-comtois. Dès l'inauguration le 16 mai 2003, en musique mais sans discours, et la soirée avec les



bénévoles le 17 mai, il était clair que le pari était gagné. Deux fresques affirment la volonté de la commune de s'inscrire dans un contexte artistique et chaleureux, et de faire confiance aux jeunes. Isabelle, 27 ans, et Camille, 20 ans, ont en commun la beauté, l'intelligence, le courage et le talent. Elles ont réalisé deux œuvres qui font l'unanimité. Elles vous les présentent tour à tour...

Le Jardin des SENS

« Passionnée d'art, j'ai toujours eu un pied dans un musée et les mains dans la peinture ! » nous confie Isabelle Audoineau Maire. « C'est donc tout naturellement que j'ai opté pour des études en relation avec ce domaine : quatre années passionnantes en histoire de l'art à l'université de

Dijon. Titulaire d'une maîtrise, je mets aujourd'hui à profit mon cursus en proposant des conférences à l'I.D.E.E., dans le cadre de l'université populaire et de l'université ouverte. Mes études m'ayant par ailleurs permis de fréquenter avec assiduité les bibliothèques, je n'ai pas hésité à sauter le pas pour devenir moi-même bibliothécaire au sein de la commune d'Andelnans. Sur le plan personnel, la joie d'être maman d'une petite Lucille de 2 ans complète le tableau !

Mon seul regret ? Ne pas me consacrer autant que je le souhaiterais à l'autre facette de ma passion, la pratique artistique. Par conséquent, lorsque madame Françoise Bouvier m'a proposé de réaliser une fresque pour la Miel, il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour accepter de relever le défi ! Pour moi, c'était une véritable chance que l'on fasse ainsi confiance à de jeunes artistes. Je savais qu'il y aurait beaucoup de travail, mais mon mari, qui me soutient dans mes projets artistiques, s'est

porté volontaire pour m'épauler... Pour lui, la tâche n'était pas mince : il était en effet chargé de coller et d'installer les panneaux que je réalisais à la maison. Il nous a fallu pas moins de 800 heures pour réaliser cette fresque !

Ce projet m'intéressait d'autant plus qu'il correspondait à la conception que j'ai de l'art : l'art qui embellit le quotidien, l'art au service de la vie. Dans l'avenir, je souhaite d'ailleurs me spécialiser dans la décoration intérieure et plus particulièrement dans la création de meubles et d'accessoires.

J'ai véritablement découvert la mosaïque avec l'œuvre de Ravenne (Italie). Ce fut un choc. Le symptôme s'est vu confirmé avec la rencontre des créations d'Antonio Gaudi.

Mais si la mosaïque est majoritaire dans ma fresque, on peut s'apercevoir qu'elle laisse place, à certains endroits, à d'autres techniques : peinture et collage de papiers découpés. Je me suis ainsi beaucoup amusée dans la réalisation

d'un panneau composé d'un enchevêtrement de copies noir et blanc de chromos anciens représentant

tants des fleurs, des fruits et des animaux ! L'intervention de ce collage en opposition avec la mosaïque en aplats colorés permet de ménager une petite brèche ouverte vers un monde merveilleux grouillant derrière le mur. Dans ce collage, on peut également s'amuser à retrouver les lettres dissimulées du mot "Miel" !

Le fil conducteur de cette fresque, c'est d'ailleurs le jeu. Lorsque j'ai commencé à travailler sur ce projet, je me suis mise à la place d'un enfant. J'ai cherché à retrouver ce monde dans lequel réalité et rêve se mélangent naturellement. L'enfance, c'est également la période de l'éveil aux sens, de l'émerveillement dans la découverte. Le fait que je travaille fréquemment avec des enfants m'a beaucoup aidée. M'appuyant sur ces réflexions, le thème du « jardin » m'est alors apparu comme évident.

Quelques indices figuratifs, les fleurs, guident le regard, rassurent et conduisent les enfants au cœur du jardin. Là, chacun se laisse prendre par une harmonie colorée inattendue, par un jeu de reflets dans un miroir découpé, par une opposition de textures...

Dans ce jardin des sens, la vue n'est pas seule à intervenir ; tous les sens sont évoqués, même l'odorat ! Il suffit d'un peu d'imagination...

À travers ce jardin, j'espère avoir également apporté l'univers qui est le mien : celui de la couleur. Je suis fascinée par la couleur. Je nourris sans cesse mon imagination en regardant autour de moi, en quête d'une émotion colorée.

Mes inspirations sont d'ailleurs très colorées ! Je m'émerveille aussi bien devant une enluminure du Moyen-âge que devant un tableau de Matisse ou de Klimt. Poussin m'attire autant qu'Hundertwasser ou Kandinsky. C'est à chaque fois un bonheur d'essayer de percer le mystère qui unit la forme à la couleur ! Par ailleurs, la couleur ne semit rien sans la matière. C'est elle qui lui donne corps. C'est pour cela que j'aime varier les techniques, pour donner vie à la couleur.

Voilà donc tout ce que j'ai cherché à communiquer aux enfants à travers cette fresque ; aiguïser leur curiosité, les faire entrer dans le jardin de l'art par une petite porte... » Isabelle vient de réussir brillamment le concours de l'I.U.F.M., bravo !





Images de CEUX de L'AUTRE bout du MONDE

Étudiante en deuxième année de DNAP (Diplôme National des Arts Plastiques) à Paris, Camille Bianchi a eu la chance de découvrir notre région à l'occasion du travail qu'elle a réalisé dans l'espace enfance de la Miel.

« Après avoir beaucoup voyagé durant mon enfance, j'ai poursuivi cet enrichissement, seule cette fois, en partant au Brésil l'année passée. C'est un peu de ces voyages dont j'ai eu envie de parler dans ma fresque : les silhouettes des personnages de part et d'autre de la porte sont ainsi inspirées de mes prises de vues dans les favelas (bidon-villes brésiliennes) lors de mon séjour à Rio. Mon désir était d'apporter aux enfants d'Offemont une image de ceux de l'autre bout du monde et ce, sans préciser les visages, afin que les enfants se les approprient, s'assimilent à ces silhouettes qui leur

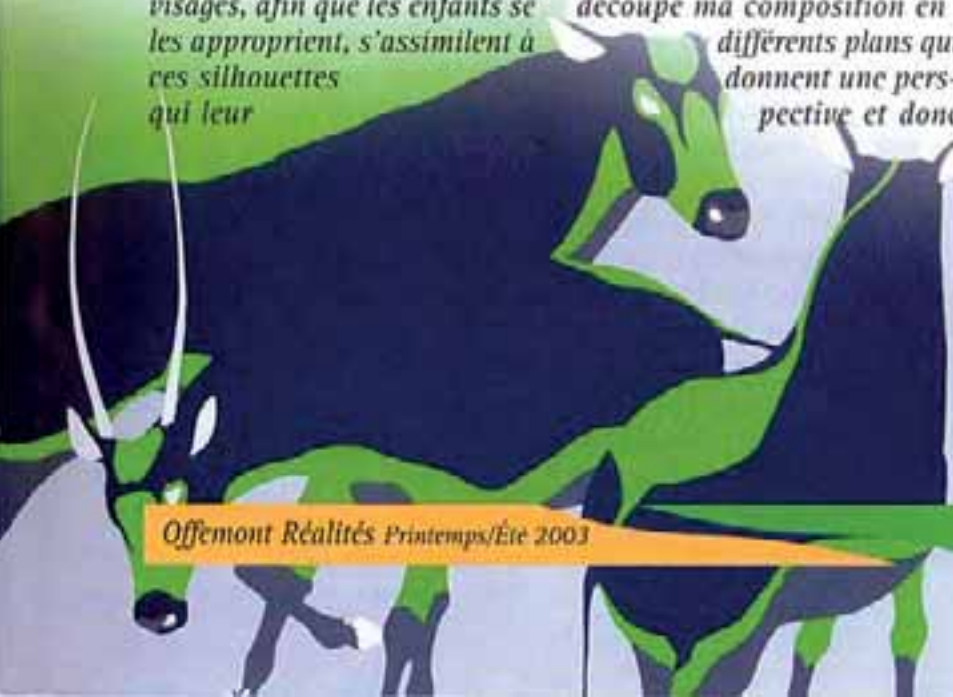
ressemblent. Des animaux exotiques, aux coloris fantaisistes poursuivent le voyage et semblent basculer d'un univers à l'autre par des jeux d'apparition, de disparition. L'idée qui m'importait était celle de construire un mouvement, un rythme afin d'éviter absolument une composition figée ou statique. Certains animaux nous approchent en plein galop, d'autres s'éloignent vers l'horizon ou se dissimulent dans le décor. J'ai voulu des couleurs fortes, vives comme ce vert pomme acide ou encore ce bleu outremer électrique ce qui m'a contrainte, pour garder un équilibre, à n'utiliser que peu de couleurs et des teintes de gris très variées.

Le dernier point important était de conserver une logique et une harmonie avec l'architecture du bâtiment. J'ai donc découpé ma composition en différents plans qui donnent une perspective et donc



une profondeur à l'ensemble et qui introduisent, par leurs découpes en rectangles et leurs fenêtres, un rappel des verticales, des horizontales et des ouvertures lumineuses du bâtiment. Deux miroirs viennent renforcer cet effet en intégrant dans la fresque la structure de la Miel par le reflet. Mon travail s'inspire donc à la fois de mon vécu, de mes expériences personnelles et de l'univers qui l'entoure : cette architecture forte et dynamique et la profondeur de champs infinie des plaines environnantes. »

Camille veut poursuivre des études d'architecture ; nous lui souhaitons pleine réussite !





OFFEMONT et ses NOMS LIEUX

Toponymie

Les institutions

Nous n'avons pas encore abordé les noms de lieux qui nous rappellent les anciennes institutions et les usages de l'ancien régime. Grâce à eux, nous pouvons mieux comprendre l'organisation de notre territoire communal avant la révolution. Sous l'ancien régime, les bois sont sources de profits et d'avantages pour les habitants. Ils font souvent l'objet de contestations ou de procès entre communautés, entre deux seigneuries ou entre seigneurs et habitants. Ces derniers sont très attachés à leurs "droits d'usage" qui sont nombreux à s'exercer sur la forêt. Celle-ci leur fournit, tout d'abord, le *bois de feu* (cuisson des aliments, chauffage) et le *bois d'œuvre* nécessaire à la construction et à l'entretien des maisons. Elle apporte aussi un complément alimentaire important, tant pour les hommes que pour les animaux. Les pores, par exemple, y ont *droit de painage* ou de glandée : conduits en troupeaux ils vont manger les glands tombés à terre.

À Offemont en 1770, toute la Forest de l'Arseau 1 appartient à la famille Mazarin, à ce titre,

elle est appelée : Forêt Mazarine comme les nombreuses autres forêts de notre secteur, possessions de Mazarin puis de ses héritiers. À la Révolution, sans doute est-elle vendue comme bien national, je n'ai pas d'indication à ce sujet. Mais en 1823, on retrouve dans les archives 2 mention de la Forêt Royale de L'Arseau. En 1839, un arrêt de La Cour Royale de Colmar nous apprend que les forêts dites "Mazarines" sont partagées et qu'une fraction revient *"aux communes qui étaient usagères... à titre de cantonnement et en remplacement de leurs droits d'usage"*. Ce qui signifie que la commune d'Offemont, par exemple, perd ses droits d'usage sur l'ensemble de la forêt de l'Arseau, mais se voit attribuer, en pleine propriété, une partie de cette forêt. Il s'agit du secteur boisé appelé à l'époque Le Clair Bois. Les bois communaux de La Cornée et du Ballon 3 sont agrandis par des prélèvements que l'on fait sur l'ancienne Forêt Royale de

Les Eyras, secteur de La Française



l'Arseau. Le reliquat de cette forêt, située sur le territoire d'Offemont appartient à cette époque à un propriétaire privé : Monsieur Eynard de Genève. Un petit secteur boisé (en vert sur la carte), situé en limite de Vétrigne et vers l'actuel cimetière de cette commune appartenait également à un particulier au XVIII^e siècle. Ce bois se trouve dans un secteur plus vaste appelé : Sur Le Bailly 1827 et 1780, Sur Chés Bailly 1775 et 1780 11).

Il est tentant de voir là une indication sur l'ancien propriétaire de ce bois privé, qu'il s'agisse d'une référence au nom de personne Bailly ou d'une référence à la charge de bailli. Mais rien ne conforte cette hypothèse puisque nous ne possédons aucune précision sur ce propriétaire. Bailly est un nom de famille bien répandu dans notre région. Quant au bailli, il exerçait des fonctions administratives et judiciaires pour le compte du seigneur.

Les bois communaux, en 1780

(1) Nom que nous avons déjà traité dans un précédent Offemont Réalités.



Localisation des noms de lieux de cet article.



et avant le cantonnement de la Forêt de L'Arseau, sont peu étendus et peu nombreux. Le premier, très petit se situe aux Soiras et forme une limite avec Vétrigne (en vert sur la carte). Il ne porte pas de nom particulier, il est simplement appe-

lé Bois Communal. Tout comme le second, de forme triangulaire, il se situait à la limite des communes de Belfort et de Denney, appelé Dernal à cette époque et bordait le "Chemin des Serisiers". Le troisième était plus étendu, c'est ce bois, composé de La Comée et du Ballon, qui a été agrandi lors du démantèlement de la forêt mazarine.

Le droit de *vaine pâture* permettait aux habitants d'une commune de laisser le bétail se nourrir dans les bois mais aussi dans les jachères, le long des chemins, et dans tous les champs sans distinction, après les récoltes. Dans notre région seules les chèvres étaient exclues de ce droit en raison des dommages qu'elles pouvaient

causer aux jeunes arbres. Une particularité d'ailleurs de notre secteur est l'interdiction absolue de posséder des chèvres qui étaient faites aux habitants de certaines communes. Ce n'était peut-être pas le cas à Offemont puisque nous avons des Près Chevris 1827¹³ qui désignent sans doute l'endroit où les chèvres étaient parquées. On leur réservait généralement des secteurs en friches et des terres assez ingrates.

Secteur de Près Chevris.

Les verbes *champer* et *cham-poyer* que l'on trouve dans les documents d'archives désignent l'action du bétail qui se livre à la vaine pâture. Ces verbes sont à l'origine de noms de lieux comme : *champé*, *cham-poy*, *cham-pot*.



Secteur de Près Chevris.

13) Archives Départementales du T. de B., Côte 75 E Dépôt, 5 D1.



Au Champot 1775, Pré du Champot 1780, Au Champ Pot 1827⁵⁾, se trouvait au bord de l'ancien Chemin de Belfort à Offemont, actuellement Rue de La Gare.

Secteur de Champot.

Le Paquis 1780, Le Baqui

1827, Aux Banderilles 1911⁶⁾. Bel exemple de transformation d'un nom de lieu !

Ce toponyme n'a rien à voir avec le mot d'origine espagnole *banderille* ! Il faut le lire : Ban Derrier (le village). *Derrier* est une forme dialecte

de *derrière*. Notre dialecte utilise aussi *rier* et *dernier* à la place de cette préposition. Quant à *ban*, c'est un terme qui se rapporte au régime féodal, il désigne le domaine du seigneur, le lieu où sa juridiction s'exerce. Les nombreux Ban Bois que l'on trouve un peu partout en Franche-Comté sont des "bois en défens" ou "bois réservés", c'est-à-dire exclus des droits d'usage.

Secteur du Saut.

Sur Le Sceau 1770 ; Sur Le Saut, 1770, 1780, 1827⁶⁾. Ce toponyme, apparemment insignifiant, est intéressant. Il est possible qu'il soit particulièrement ancien et représente un descendant de *saltus*. Ce mot d'origine latine a connu différentes significations au cours de sa longue utilisation. Il désigne tantôt une région boisée, tantôt une zone inculte par opposition aux terres



Secteur de Banderier.

1822⁴⁾ est situé aussi en bordure de chemin, le long du Chemin des Serisiers (actuelle Rue des Cerisiers). *Paquis* et ses variantes : *pasquis*, *péqui*, *paisquis*, *pesquier*, *paquier* désignent un pâturage communal. Notons la forme du cadastre dit "napoléonien" de 1822 qui traduit l'accent alsacien des fonctionnaires venus de Colmar pour dresser ce document. Le Paquis a la particularité d'être contigu au petit bois communal du XVIII^e siècle (en vert sur la carte).

Secteur de Banderier.

Bandery 1775 ; Sur Le Banderier, Sur Le Pré Banderié 1780, Au Pré Banderié 1791, Ban Derries



Secteur de Champot.

3) *Ibidem* note 1.

4) Professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne. Actes de Colloque à paraître.

5) Voir Bulletin de La Société Belfortaine d'Emulation, N° 9 de 1888-1889, page 64.

6) Il s'agit de cire à bougie destinée à l'éclairage du seigneur et éventuellement de l'église.



Secteur du Saut.

Les termes comme Grands Prés 1780, 1827¹⁰, Grand Champ (secteur des Eygras) sont aussi de bons indices qui permettent de détecter les terres qui appartenaient au seigneur. Celles-ci, travaillées par une main d'œuvre abondante, avaient des dimensions supérieures à celles des tenures individuelles. Le numéro qui suit chaque nom de lieu, renvoie à celui qui se trouve sur la carte ci-dessous et permet de le situer.

toponymie

cultivées. C'est aussi le nom donné au domaine public, que ce soit à l'époque romaine ou mérovingienne et même plus tardivement. Ce toponyme peut marquer la limite de la Forêt Royale de L'Arceau. Et dans ce cas, il donne à cette forêt un statut très intéressant. En effet, des travaux récents de Jean-Pierre Chambon⁴ démontrent brillamment que *forestis* est utilisé notamment à partir du VII^e siècle à la place de *saltus* pour désigner les zones boisées qui sont "désormais considérées comme des réserves royales". Le mot *forêt* qui, contrairement à *bois*, est très peu utilisé en toponymie, désignerait donc le statut très ancien des forêts appartenant au domaine royal. Dans le même secteur Champ du Bois 1780, 1827⁷ rappelle que la forêt s'étendait jusque-là, à une cer-

taine époque. Au XVIII^e siècle, elle était plus étendue que de nos jours.

En La Franchise 1780⁸ est le nom d'une parcelle située dans Les Eygras (sans autre précision). C'est le nom que recevait la terre d'un homme franc, c'est-à-dire libre, sa terre ou tenure était héréditaire et exemptée de toute charge et redevance. Nous disposons d'une *Description de la Provosté de Belfort de 15735* qui parle d'Offemont : certains "sujets de ce village croient estre francs de courvées, les biens qui dépendent de leurs logis ne doivent aucunes charges que de la cyre⁶. Il est à sçavoir qu'il n'y a [qu'un] sujet de franc] à Offemont mais les biens, dans le partage, se sont tellement divisés que tous ceux qui ont acquis quelques parties croient estre francs".



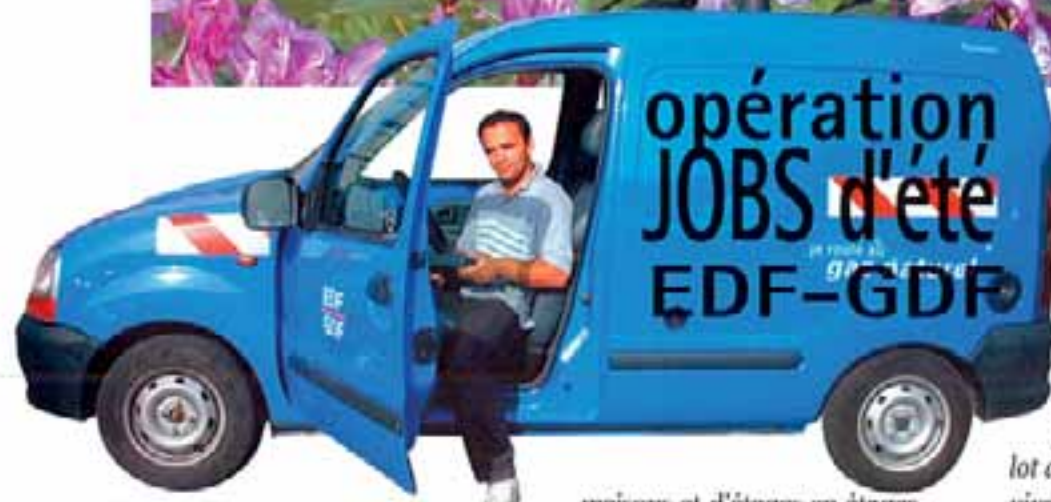
Secteur des Grands Prés et Champ du Bois.

Secteur des Grands Prés et Champ du Bois

L'orthographe des noms de lieux respecte les formes trouvées dans les documents d'archives.

Marie-José Fontaine
ToponymE 3.

Photographies : G. Fontaine.



Un job d'été chez EDF GDF : c'est possible !

Un job d'été comme agent de relève des compteurs chez EDF - GDF : c'est ce qu'ont vécu, cet été, 6 jeunes habitants du quartier de l'Arsoit. Permettre à des jeunes d'intégrer, l'espace d'un mois, une entreprise qui traditionnellement ne leur ouvrirait pas ses portes, c'est l'objectif qui a été atteint dans le cadre d'une convention de partenariat avec EDF-GDF.

EDF-GDF s'est en effet engagée à soutenir activement les communes qui ont entrepris une démarche de renouvellement urbain. C'est le cas d'Offemont pour ce qui concerne le quartier de l'Arsoit grâce au Grand Projet de Ville.

Abdoulah, actuellement étudiant en BTS, a vécu du 27 juin au 1^{er} août, au volant d'un véhicule aux couleurs d'EDF-GDF, cette expérience professionnelle marquante. 7 h 45 : Abdoulah arrive à l'agence clientèle du Territoire, avenue des Usines.

7 h 55 : Il prend possession de son outil de travail, le T.S.P., terminal portable de collecte des données. Il télécharge les informations des 4 tournées qu'il effectuera au cours de la journée.

8 h 00 : Abdoulah est prêt à sillonner les quartiers et villages du Territoire de Belfort. Il effectuera la relève d'environ 30 compteurs en se rendant, à pied, de maisons en

maisons et d'étages en étages.

12 h 00 : Pause-déjeuner « comment t'as fait pour être embauché à EDF ? » lui demanderont ses voisins de quartier en remarquant le véhicule garé tout près de son bâtiment.

13 h 00 : C'est reparti pour un nouveau périple au contact des abonnés.

16 h 00 : La tournée prend fin, le parcours prévu est bouclé et c'est maintenant le moment de décharger les données recueillies dans l'ordinateur central ; les anomalies de la journée seront imprimées et transmises au responsable.

Cette journée type, Abdoulah, l'a accomplie avec motivation et application nous a confié Jean-Marie qui l'a accueilli dans son service. Outre les qualités de sportivités nécessitées par la marche à pied, ce travail demande des qualités de patience et courtoisie, même avec les chiens qui ne sont pas toujours accueillants...!

Après deux jours de formation et quelques circuits en doublon avec un agent expérimenté, Abdoulah a dû faire rapidement preuve d'une totale autonomie pour assurer sa mission de communication avec ses clients.

En général l'accueil est bon ; cependant, il y a des exceptions... Il n'est pas facile pour les abonnés de recevoir un agent dont l'âge et la physionomie différent de ceux des agents habituels... une attestation

est parfois nécessaire pour lever le doute et rétablir la confiance.

« Je me suis très bien intégré aux équipes où règne un sacré esprit de groupe » nous a expliqué Abdoulah, « ça passe très vite et c'est un boulot durant lequel on ne se dit pas : *vivement la fin ! ...* ».

La transmission du savoir-faire des collègues est prépondérante pour accomplir la mission dans de bonnes conditions : « Ici on ne se fait pas engueuler ! ».

Bilan positif en somme pour Abdoulah qui se verra remettre un chèque d'environ 1200 € avec, en prime, une expérience hors du commun. Pour EDF-GDF, cette action menée dans le cadre de sa politique de la ville est placée au niveau local sous la houlette de Valérie Simon. Même si cette grande entreprise a dû vaincre certaines réticences à réserver des places (50% environ) traditionnellement attribuées aux enfants du personnel. Valérie Simon précise tout l'intérêt que revêt cette opération pour EDF-GDF. « Le passage du releveur est un moment privilégié et les employés en jobs d'été sont l'autre "oreille du client" ! ». Si tout se passe bien pour ces missions de confiance où l'on se doit d'être irréprochable, nul doute que d'autres auront la chance d'en profiter. D'autres actions en faveur des habitants du quartier de l'Arsoit seront menées dans le cadre de cette convention : aide à la sensibilisation des enfants à la protection de la nature et de l'environnement, amélioration de la présence et qualité des services sur les questions d'économie d'énergie... Nous pourrions revenir sur ces actions le moment venu.



Alphabétisation : on CHERCHE des BÉNÉVOLES



Donnez un peu de votre temps ! Ça ne coûte rien et ça apporte beaucoup !

Donner quelques heures par semaine à des "élèves" adultes très motivés souhaitant apprendre ou améliorer leur connaissance de la langue française, apporte des joies insoupçonnées et un enrichissement personnel au contact de différentes cultures.

Se rendre utile, garder des relations avec les autres, rencontrer une

équipe qui depuis plusieurs années déjà participe à l'alphabétisation, peut donner un sens aux mots "civisme" et "partage"...

Et puis nous avons aussi besoin de vous pour aider les enfants qui ne trouvent pas dans leur famille l'aide aux devoirs précieuse que nous pouvons leur offrir.

Chacun, quel que soit son niveau,

peut apporter sa pierre à l'édifice et améliorer la situation de personnes en difficulté. Alors soyez généreux et faites-vous plaisir, rejoignez, vous aussi, l'équipe de bénévoles de l'alphabétisation ! Adressez-vous, de préférence le matin, directement en mairie ou prenez contact par téléphone au 03 84 26 01 49

Alphabétisation

DON d'ORGANES : votre avis sur la QUESTION est ESSENTIEL

Faire don de vos organes :
vous avez une position ?
Dites-le, c'est essentiel !

Chaque année en France, environ 10000 personnes ont besoin d'une greffe d'organe. Parmi celles-ci, seulement 3500 sont greffées.

Parmi les 500000 personnes qui meurent chaque année, moins de 3000 décèdent en état de mort encéphalique, condition indispensable pour un prélèvement d'organe.

Les conditions de prélèvement fixées par la législation sont très restrictives. Les circonstances dans lesquelles le médecin devra

s'efforcer de recueillir, dans un délai très court, le témoignage de la volonté du défunt, sont souvent difficiles et douloureuses pour les proches.

C'est pour cette raison que pour chacun d'entre nous, il est finalement trois fois plus probable d'être en attente d'organe que d'être donneur déclaré... L'Établissement français des Greffes mène une action pour favoriser l'augmentation du nombre de greffes. Nous souhaitons nous y associer en vous incitant à prendre position et surtout, à faire connaître votre position.

Si vous êtes contre, il est sou-

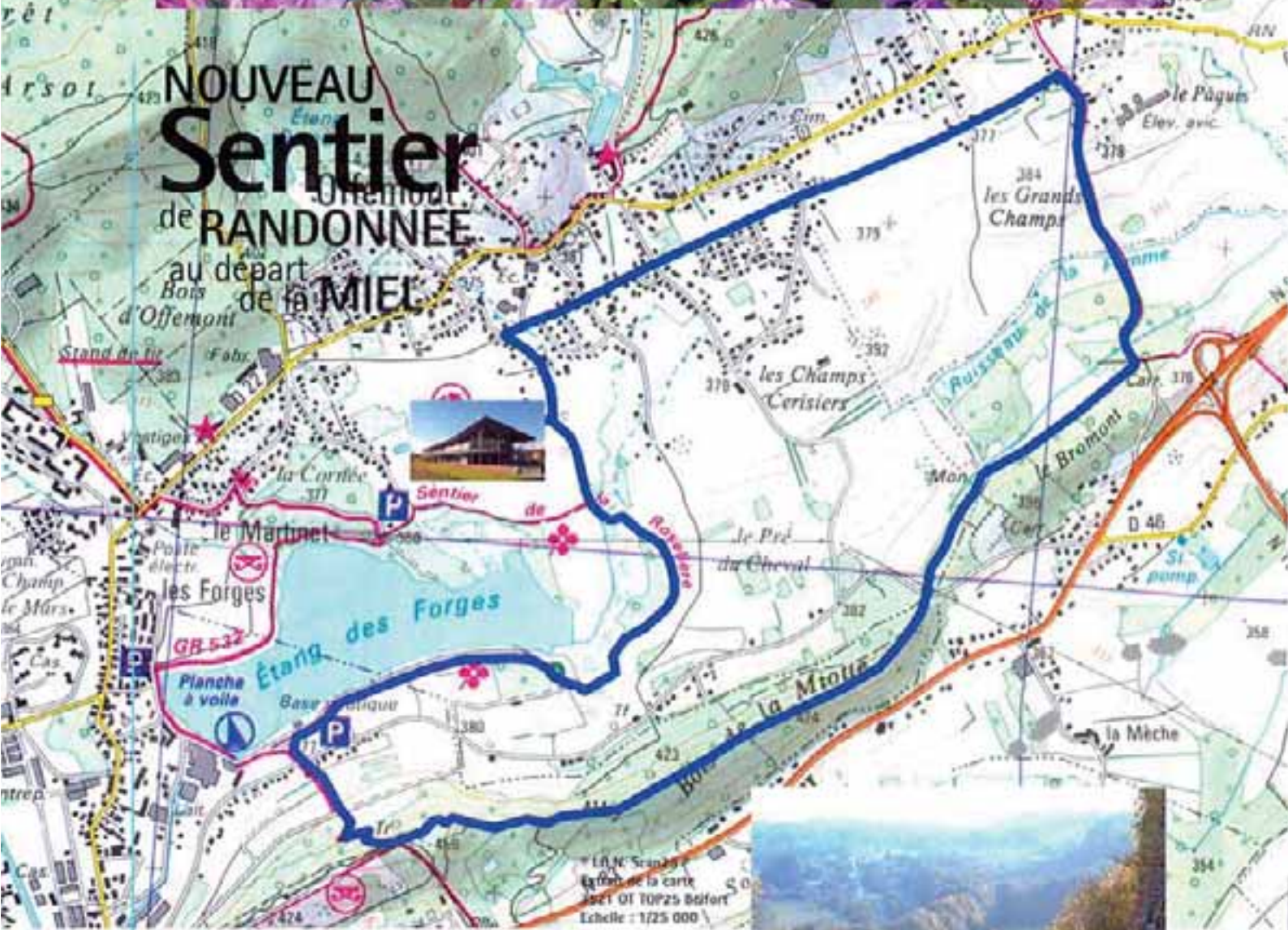


haitable de le faire savoir en vous inscrivant au "Registre national du refus".

Si vous êtes pour le don de vos organes, votre démarche est essentielle :

- remplissez une carte de donneur et insérez-la dans vos papiers,
- parlez-en à vos proches qui seront toujours consultés et pourront alors transmettre votre volonté.

Don d'organes



Sentier de randonnée

Un nouveau sentier de randonnée bientôt balisé au départ de la Miel.

L'intérêt pédestre et écologique offert par le sentier de la Roselière qui passe partiellement sur le territoire de notre commune n'est dorénavant plus à démontrer. La fréquentation de celui-ci étant devenue très importante, il nous a semblé intéressant d'inciter les promeneurs à fréquenter une gamme de circuits plus variés. La commune d'Offemont en relation avec le Comité Départemental de Randonnée du Territoire de Belfort (CODE-

RANDO), le Conseil général, et la mairie de Belfort, a engagé une réflexion afin d'offrir aux promeneurs potentiels une seconde boucle de promenade plus longue et plus sportive dans le prolongement de l'étang des forges, en direction de la commune de Vétrigne. Ce nouveau circuit dont le point de départ officiel sera situé près de la Miel à Offemont, empruntera la partie nord du sentier de la roselière avant de s'attaquer à la montée vers



la tour de la Miotte. Après avoir longé le mur d'enceinte du fort, il suivra ensuite la crête du bois de la Miotte, pour atteindre le monument du maquis du Chérumont, dans la forêt du Bromont.



Il reprendra ensuite le sentier de la Randonnée des Ports en direction de la commune de Vétrigné, et reviendra à Offemont par l'ancienne voie de chemin de fer départemental.

Certificatoire, d'une longueur d'environ 8,5 km, permettra aux promeneurs de découvrir notre patrimoine à la fois naturel et historique au travers de sites ayant marqué très fortement la vie de nos communautés.

Le bien fondé de cette démarche a été reconnu puisque le Fonds Européen de Développement Régional (Feder) a décidé de nous attribuer une subvention de 1500 € pour en réaliser le balisage, qui interviendra dans les mois à venir. Ce sentier est déjà néanmoins praticable en l'état, et nous vous invitons à le découvrir dès à présent grâce à la carte ci-contre.

Tous à vos chaussures et bonne randonnée !

Sentier de randonnée

saison 2003 du CLUB de Pétanque



Pétanque

UN CRU EXCEPTIONNEL !

Le Club Offemontois de Pétanque et Jeu Povençal termine la saison en beauté en se plaçant, en terme de résultats, premier au rang départemental.

Excellentes prestations en effet des équipes seniors qui ont remporté les championnats départementaux doublettes et triplettes pour les équipes féminines et les championnats départementaux tête-à-tête et doublettes

pour les équipes masculines. Ces résultats leur ouvrent la porte des championnats de France qui se dérouleront à St-Brieuc, Rodez ou encore Dijon.

Les juniors et les cadets n'ont pas démerité non plus puisque deux équipes ont participé aux sélections pour les championnats de France à Arc-les-Gray. Notons également le bon résultat d'Antoine Jordan qui a été qualifié pour le championnat de France minime à Lamoura

dans le Jura. Toutes nos félicitations aux joueurs, petits et grands, qui nous l'espérons sauront défendre les couleurs de leur club au niveau national.

Nous informons les Offemontois amateurs de pétanque qu'un terrain a été aménagé à leur intention rue de l'étang ; un banc y a été récemment installé. L'accès est libre à tous ceux qui souhaiteraient en profiter en famille ou entre amis.

Service REPAS à domicile

du NORD Territoire de BELFORT

L'association A.S.R.D. propose un service de repas à domicile qui s'adresse à toute personne en éprouvant la nécessité, que ce soit temporairement ou définitivement. Gérée par 3 personnes elle assure la production et la livraison (2 véhicules) de 110 repas par jours.



Ce service s'adresse à tous, sans condition d'âge, ni de ressources.

Il n'y a aucune règle stricte pour la livraison : chacun peut choisir selon son rythme.

Toutes les formules sont envisageables. Le service fonctionne toute l'année : les repas sont fournis du lundi au dimanche, y compris les jours fériés.

Les personnes chargées des livraisons peuvent également vous rendre divers menus services (changement d'une bouteille de gaz, d'ampoules, pharmacie, pain, courrier, etc.).

Le délai de livraison suite à votre appel est de 48 heures (sauf intervention du vendredi ou samedi, livraison à partir du lundi).

Chaque repas coûte 5,70€ livré à domicile.

Les menus sont donnés à l'avance : chacun peut ainsi demander à ne pas recevoir un repas qui ne lui conviendrait pas. Un repas de remplacement est alors proposé.

Les repas sont livrés froids dans de petits plats scellés allant au four à micro-ondes. Des conseils de cuisson sont donnés. Une diététicienne contrôle l'élaboration des menus. Des repas sans sel peuvent être proposés.

Nous mettons à votre disposition si vous le souhaitez un four à micro-ondes au prix de 4,57€ par mois.

Si vous souhaitez en savoir plus :
**Association
SERVICE DE REPAS À
DOMICILE**
du Nord du Territoire
de Belfort
14 Rue de l'École
Maternelle
90170 ÉTUEFFONT
Tél: 03 84 54 62 00
Fax 03 84 54 66 54

Vous pouvez également contacter :

- LA MAIRIE
de votre domicile
- L'ASSISTANTE SOCIALE
- LES POINTS
"ACCUEIL SOLIDARITÉ"

Le soir et le week-end,
vous pouvez téléphoner à :
Magali MAIRE
03 84 54 62 00
(transfert sur portable)



La CLE : Les activités de la RENTRÉE



La Cle

Le centre culturel la Clé d'Offemont, vous propose, pour la rentrée 2003 / 2004, ses activités :

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

En période périscolaire :

- mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h.
- mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- samedi de 13h30 à 17h.

En période de vacances scolaires :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

1) Pour les enfants de 4 à 13 ans
Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.), où les enfants pourront pratiquer des activités diverses (manuelles, sportives, culturelles, plongée, mini-séjours, etc.). Ce secteur fonctionne toute l'année excepté les vacances de Noël.



2) Pour les jeunes de 14 à 16 ans

Multimédia, vidéo, point accueil jeunes, aide aux projets vacances, sorties diverses, hip-hop.

3) Pour les jeunes de 18 ans et +
Sorties à thèmes, activités sportives, aide à la réalisation de projets divers.

4) Accompagnement scolaire
L'atelier destiné aux collégiens de la 6^e à la 3^e propose à vos enfants une aide méthodologique et "tutorée" dans l'organisation, la planification de leur travail ; de plus, une fois par semaine, les jeunes ont accès à l'outil informatique pour effectuer des recherches (Internet).
Jours de fonctionnements : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h.

Lieux d'accueil :

Soit à la salle de la mairie à Offemont centre, soit à l'appartement Clé d'Offemont situé au 28, rue E. Miellat au quartier de l'Arsoit.

5) Secteur femmes

Divers ateliers sont proposés :



couture, diététique, esthétique, groupe de paroles, danse orientale, sorties diverses, etc.

6) Secteur familles

Vacances familiales collectives, des goûters parents/enfants, des sorties familiales.

7) Baby-gym

Destiné aux enfants de 18 à 36 mois accompagnés de leurs parents,

jeux de découverte, de motricité, de dextérité au programme, atelier animé par une professionnelle les vendredis de 9h à 9h45.



8) Comité des fêtes

Un groupe de bénévoles participe à l'élaboration de la fête de quartier qui a lieu chaque année.

9) Secteur multimédia

Diverses formations vous sont proposées (Windows, Internet, logiciels divers...), un club informatique vous permet également d'utiliser le matériel de ressources informatiques et de disposer de l'aide et des conseils de l'animateur. Alphabétisation via l'outil informatique, en collaboration avec la mairie d'Offemont : tous les jeudis de 14h à 16h (vocabulaire illustré, orthographe, grammaire, petits jeux...).



**POUR VOUS INSCRIRE
OU EN SAVOIR PLUS
CONTACTEZ-NOUS AU
03 84 90 15 24
Fax : 03 84 90 15 24
OU ADRESSEZ-NOUS UN MAIL
culture-loisirs-education@wanadoo.fr**



TRIBUNE

L'opposition a indiqué ne pas avoir de tribune à publier dans ce numéro.

La MAJORITÉ municipale

Alors que l'État nous incite à informatiser les écoles, à les connecter à Internet, il supprime dans le même temps tous les emplois jeunes. Et Offemont n'a pour l'instant reçu aucun poste d'éducateur ! Un pur scandale que va "payer"

le contribuable offemontois. Car ce poste nécessaire sera créé et payé par la commune d'Offemont. La baisse des impôts n'est qu'un mirage... Alors que l'État accuse un déficit record on continue à baisser les impôt sur les

revenus, impôt juste par excellence, et l'on transfère charges aux communes qui lèvent les impôts locaux. Facile de se décharger de ses problèmes sur le voisin, mais pas très glorieux.

État civil

L'équipe de réalisation d'*Offemont Réalités* a souhaité, avec l'autorisation des personnes concernées ou de leurs proches, reprendre la publication des informations d'état civil.

• NAISSANCES

23 janvier 2003

SANNAH Nawal
de Noureddine SANNAH
et Karima BOUZZINE

23 janvier 2003

REGNAULT Benjamin Romain
de Christophe REGNAULT
et Muriel CLAISSE

3 février 2003

DEMEUSY Julie Danièle Jeanne
Jeannette

de Daniel DEMEUSY
et Sylvie LUDWIG

3 février 2003

NAI Zakaria
de El-Maouloud NAI
et Salima BOUHEÇANE

10 février 2003

ACHIR Lahcen
de Badre ACHIR et Sanaa HAJJOUR

24 février 2003

OGUZ Osman Oguzhan
de Ahmet OGUZ et Ozlem TEKIN

26 février 2003

REZIOUK Sabra Aldjia
de Nabil RÉZIOUK
et Jennifer BLANCHARD

2 mars 2003

CLERC Lola
de Éric CLERC et Angélique JOLIVET

18 mars 2003

MAILLARD Romane
de Fabrice MAILLARD
et Céline PEREIRA

23 mars 2003

ARIK Okan
de Mehmet Ali ARIK
et Dondu KOSEOGLU

24 mars 2003

LUTZ Bryan
Marie Stéphane

de Nicolas LUTZ et Estelle MASSIP

26 avril 2003

BENHMADI Mohamed-El-Mehdi
de Amirouche BENMAHDI
et Samira BOUBAZINE

7 mai 2003

PARMENTIER Manon Claudine
Josiane

de Emmanuel PARMENTIER
et Séverine SCHNEBELEN

11 mai 2003

LOBRE Noé Maxime
de Stéphane LOBRE
et Vanessa BAERMANN

14 mai 2003

PAIRIS Telma Jacqueline Michèle

22 mai 2003

DOUAISSIA Sahane Nour
de Abdel Madjid DOUAISSIA
et Fairouz DOUAISSIA

31 mai 2003

KEÇECIOGLU Ilayda Zeynep
de Fatih KEÇECIOGLU
et Hatice ULKER

3 juin 2003

RALEV Séléna
de Michel RALEV et Lydie PILER

4 juin 2003

ROLLIN Claire-Line
de Jean-Philippe ROLLIN
et Gisèle ROTHENBURGER

15 juin 2003

DEMEUSY Thomas Jérémy
de Jérémy DEMEUSY et Lucia MATOS

21 juin 2003

GILGENMANN Evan Frédérique Max
de Joseph GILGENMANN
et Christine AUBERT



• DÉCÈS

10 janvier 2003
FOUGERONT René Alfred
 1^{er} février 2003
JARDOT Roland Auguste Félix
 21 février 2003
BROCARD Gabriel Pierre Yvon
 22 février 2003
HONORÉ Georges Omer
 24 février 2003
MARCHAND Jeanne Eugénie
 épouse SOULAS
 25 mars 2003
ARIK Okan
 26 mars 2003
SCHIEBENES Brunhilde Theresia
 veuve ARON
 11 avril 2003
CLERC Bernard Joseph
 18 avril 2003
KIRAZIAN Suzanne
 veuve BRASEY

13 mai 2003
FOLINI Guiseppe
 29 mai 2003
RAHMI Fatma
 épouse AMARA
 25 juin 2003
CHRENKO Anna
 veuve KOLBOWICZ

• MARIAGES

22 mars 2003
BREER Henri Marcel Jacques
 et **IMTTAL Mina**
 5 avril 2003
JIMENEZ Xavier
 et **TREIBER Marie-Line**
 12 avril 2003
AGGOUN Fouâd
 et **KOURICHI Aïcha**
 24 mai 2003
ANNIC Patrice
 et **CHIPEAUX Isabelle Chantal Joëlle**

31 mai 2003
BENANTAR Naceur
 et **MALAGOUEN Fatiha**
 14 juin 2003
CUZENZA Gilles Richard
 et **BILDSTEIN Laura Danièle**
 21 juin 2003
LLORET Marcel
 et **PREVOT Thérèse**
 28 juin 2003
PELLOUX-PRAYER Régis Noël J.-L.
 et **MOUGENOT Céline Marie Germaine**
 28 juin 2003
SCHROLL Fabrice André Jean
 et **NGUYEN Laura Virginie**

Collecte des ENCOMBRANTS

Pour le 2^e semestre, la collecte des encombrants aura lieu les premier et troisième mardi de chaque mois :
 les mardis 02 et 16 septembre, mardis 07 et 21 octobre, mardis 04 et 18 novembre...

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine rappelle qu'il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 03 84 90 11 71 entre 10h et 13h du lundi au vendredi.



Opération BRIOCHE de L'ADAPEI 2003

L'Adapei (Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales) "Les Papillons Blancs" du Territoire de Belfort, a organisé sa traditionnelle collecte de don "opération brioches" en

proposant des brioches confectionnées par les boulangers locaux associés à cette action de bienfaisance.

Les fonds recueillis sont destinés à deux projets :

- construction d'un établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés sur le site I.M.E. de Roppe,
- réalisation d'un atelier protégé sur la ZAC des Tourelles à Morvillars.

L'opération brioche 2003 de l'Adapei du Territoire de Belfort

dans le secteur d'Offemont a rapporté la somme de 4258,60 € pour 823 brioches vendues.



L'Adapei remercie chaleureusement les généreux donateurs. Elle rappelle à cette occasion qu'elle recherche des bénévoles pour assurer la continuité de cette opération. S'adresser à M^{me} Girod, 1, rue de l'Étang 90300 Offemont.



MOTS FLÉCHÉS de Claude Augé

Dictionnaire

Altre avant le vie romaine	Devise japonaise	Qui n'est pas notable	Qui n'est pas régulier	Prenez malheur rapports sujet ou s'importe qui	Insulaire breton	A trouve la solution à son problème
Femelle Poisson	Pois au milieu souvent	De droite à gauche / souvent	Base numérique à 0 et 10 (2 mots)	Sans personne répondre	Nombre qui suit zéro	Ouais ou autres
		Un anglais ne l'aurait pas dit		Se dit d'une place en...		
Petites maisons					Contente	
Pour être amant ou père ?					De bas en haut (passage d'un versant à l'autre)	
		Comode, vertes, etc.				De droite à gauche (trou dans une)
		Motifs d'architecture				Multiplication de l'écriture
Qualification du camping franc de l'usage						
Sont mis sur la table						
			Hydratation de blocs de neige des lacs			Verges de ferre
						Elle (FO) ou débordé
Brune			Ne peuvent plus marcher			
Ne sont matérialisés			Plants aromatiques ou arom.			
		Tire de notant			Déclinaison de consonnes	
		Décor à thème ou rend point			Déterminer le plan, le rang	Embryon d'un liquide pour écrire
Est donné de la base pour mettre d'accord	Puis de jure et de régler				De droite à gauche / jours, nuits	
	Puis en ombre ou bien fait				Mouvement logiquement de bas	
		Sur une bonne		Esprit esprit		
		Écartons ou charge				
Sert de guide ou caduc				Hors de combat ou fin de tour		Pelle longueur ou réduction
	Allez sans lui				Inde ou manière privée	Arriver de Russie (SA) 24/25
				Réaliser ou ambition		
Fut souvent				Ce pays capitale		
Couleur de neige				Pi (30/30) des Pyrénées Atlantiques		Démocratique
					Homme poli- tique indien 1895-1964	
					Redoublé, traverse le riv.	
Catégories, vertes, styles					Symbole de l'argent ou Assemblée Générale	De droite à gauche / passe sans le port
Mettez du sable dans le sac						
				Unité de quantité de chaleur		

Solution P. 34

L'EAU : PROTÉGEONS-la !

Utilisons moins et mieux les produits phytosanitaires

Indispensable à la vie, l'eau est un bien précieux que l'on se doit de préserver.

Veiller à la qualité de l'eau, c'est protéger notre santé et respecter l'environnement.

Les produits phytosanitaires ou pesticides sont utilisés pour le développement et la protection de nos cultures (zones agricoles), pour l'entretien de nos potagers, de nos jardins ou de nos espaces publics (zones non agricoles) mais leur impact négatif sur l'environnement et la qualité de l'eau implique que nous soyons particulièrement vigilants.

Pour une protection accrue de notre santé et de l'environnement, pour une meilleure qualité des aliments, chaque pesticide doit être utilisé de façon spécifique pour un usage précis.

L'EAU : protégeons-la !

Agissons ensemble pour protéger la qualité de l'eau.

Quelques gestes simples et quelques mesures de précaution suffisent souvent à réduire les risques de pollution :

- Surveillez régulièrement les végétaux pour éviter les traitements systématiques.
- Ne traitez que lorsque qu'il y a effectivement des parasites, des mauvaises herbes...
- Lorsque c'est possible, préférez au désherbage chimique, le désherbage mécanique, avec une binette par exemple.

tions d'emploi inscrites sur l'emballage pour doser le produit. Lorsque l'emballage est vide, rincez-le

3 fois et versez le contenu dans le pulvérisateur.

- Évitez de traiter sur des surfaces imperméabilisées comme les terrasses.

• Ne traitez pas en bordure des cours d'eau.

• N'appliquez pas de traitement par temps pluvieux et venteux.

• Ne videz pas le fond du pulvérisateur et l'eau de rinçage dans l'évier, l'égout, à proximité d'un puits, d'une fontaine ou d'un cours d'eau.

S'il vous reste un excé-

dent de produit, diluez-le avec 3 fois son volume d'eau et appliquez-le sur la culture déjà traitée.

Pour votre sécurité, manipulez les produits avec précaution :



- Portez des vêtements imperméables et des gants,
- ne buvez pas,
- ne fumez pas et
- ne mangez pas pendant le traitement.

Ces conseils sont extraits d'une brochure éditée par l'Observatoire régional de l'environnement de Franche-Comté.

Utilisez le produit approprié, à la bonne dose, au bon moment et appliquez-le correctement :

- Respectez bien les indica-





Des **DATES** à retenir...

DATES À RETENIR

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Marche du canton
(de 8 h 00 à 14 h 00)
Départ et arrivée à Éloie, parcours fléché de 12km pour découvrir les alentours entre amis, en famille.



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Cérémonie traditionnelle au monument du maquis du Chérimont

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Journée du jeu à la Miel



SAMEDI 18 OCTOBRE

Repas des aînés à la Miel à 12h00

MARDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative au nouveau monument

VENDREDI 14 NOVEMBRE

Soirée théâtrale à la Miel
Le groupe théâtral local "Le Fayé" présente : « William Pig, le cochon qui avait lu Shakespeare » une pièce de Christian Blondel.

C'est l'histoire d'un petit cochon qui parlait comme un être humain, et même mieux que les êtres humains. Parce qu'il croyait que le langage des hommes servait à cela : dire l'humanité, maintenir l'humanité entre les êtres dits humains.



DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Salon Salésucré

À la Miel, le rendez-vous de tous ceux qui aiment partager leurs spécialités culinaires : partage de recettes, dégustation, échanges de trucs et astuces. N'hésitez pas à vous joindre aux exposants : cuisinières ou cuisiniers : contactez Martine Didier à la mairie...

Solution mots **FLÉCHÉS**





S'inscrire sur les listes ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, être âgé de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.

Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), vous devez vous faire inscrire volontairement.

Adressez-vous à la mairie :

- soit de la commune où vous avez votre domicile ou là où vous habitez depuis au moins six mois,
- soit d'une commune où vous êtes inscrit au rôle d'une contribution directe communale (impôts locaux) depuis plus de cinq ans,
- soit de la commune où vous êtes assujéti à résidence en tant que fonctionnaire public.

Vous devez présenter :

- une pièce d'identité ;
- selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou de paiement des impôts locaux depuis plus de cinq ans ;
- si vous habitez chez vos parents, une attestation de vos parents établie sur papier libre, certifiant que vous habitez chez eux.

Cas particulier

Si vous avez acquis la nationalité française, vous devez également présenter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.

Quand s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année (cette année avant le 31 décembre 2003), mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.

Vous pouvez être inscrit et voter la même année

- Si :
- vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection ;
 - vous êtes fonctionnaire muté ou admis à la retraite après le 1^{er} janvier ;
 - vous êtes militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier ;
 - vous êtes naturalisé français après le 1^{er} janvier ;
 - vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier ;



Pour le vote par procuration :

- au tribunal d'instance du domicile ;
 - ou au commissariat de police ;
 - ou à la brigade de gendarmerie.
- Pour toute information, adressez-vous à la mairie.

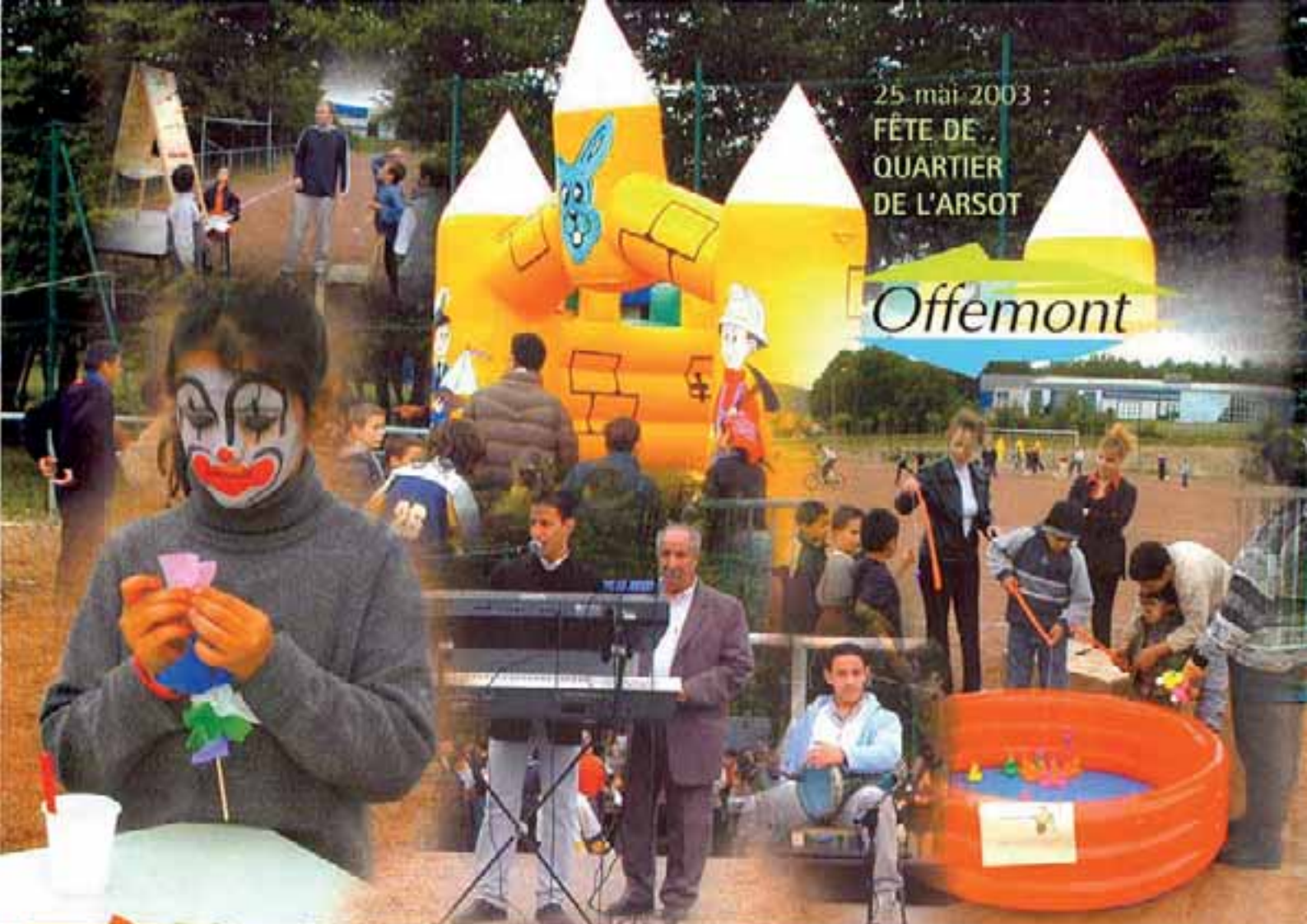
Les prochaines échéances électorales sont :

- Les élections régionales et cantonales les 21 et 28 mars 2004.
- Les élections européennes le 13 juin 2004.

Dans cette perspective, les cartes électorales ont été récemment renouvelées et expédiées aux électeurs. Un certain nombre de cartes n'ont malheureusement pu être acheminées à leurs destinataires (adresse erronée, changement d'adresse...). Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, il vous est possible de venir la retirer à la mairie qui la détient peut-être ou, dans le cas contraire, fera le nécessaire.

25 mai 2003 :
FÊTE DE
QUARTIER
DE L'ARSOT

Offemont



21 juin 2004
FÊTE DE LA
MUSIQUE
À LA MUSE

Rendez-vous

L'AN
prochain...

